

N° 407
Du 5 décembre 2011

EDITORIAL

SOMMAIRE

Page 1 : *Editorial*

Page 3 : *La crise a bon dos !*

Page 4 : *Communiqué commun
Intersyndical national*

Pages 5-6 : *Trac CFDT*

Page 7-14 : *ARGUMENTAIRE
SH Octobre 2011*

**Action intersyndicale
du 1^{er} au 15 décembre :**

**Contre l'austérité,
Pour l'explication de nos
propositions au plus près des
salariés.**

La situation actuelle des salariés et plus largement des populations tant en France qu'en Europe se dégrade de plus en plus, en fonction des dictats des marchés financiers, des agences de notation et des plans de rigueurs qui se succèdent.

Régression en tout genre en particulier sur tous nos systèmes de protection sociales : recul de l'âge de la retraite, attaques contre les mutuelles, les déremboursements des médicaments, l'augmentation du chômage, le recours massif au travail précaire la liste est malheureusement très longue.



Les organisations syndicales ont décidé d'aller au-devant des salariés afin d'expliquer que les mesures décidées par le gouvernement, mesures de rigueur, ne font qu'aggraver les inégalités.

Les organisations ont des propositions qui, comme le dit Marcel GRIGNARD dans Syndicalisme Hebdo du 1^{er} décembre, **qui permettent de répondre aux enjeux actuels : réduire le poids de la dette tout en donnant des perspectives économiques et sociales.**

L'action du 1^{er} au 15 décembre, à l'initiative de la CFDT la CGT la FSU et l'Unsa, doit permettre aux organisations syndicales d'expliquer aux salariés, d'interpeller les élus, les Préfets.

Un temps fort est prévu le 13 décembre, avec une action de distribution massive, partout où nous sommes et au-delà.

Les intersyndicales tant en Ardèche qu'en Drôme, en particulier la CGT, restent sur des manifs et appels à débrayages.

L'Union Départementale CFDT 26-07 n'est pas sur cette position et n'appelle pas à des manifestations et débrayages.

L'Union Départementale CFDT 26-07 préfère utiliser cette « quinzaine » pour distribuer, expliquer, préparer les actions qui ne manqueront pas d'être proposées après les fêtes de fin d'année.

Vous trouverez dans ce numéro de COMBAT, les outils pour comprendre la situation actuelle, les tracts à distribuer.

La CFDT doit convaincre les salariés de la justesse de ses analyses, de la justesse de ses propositions.

Pour cela il faut que toute l'organisation, tous nos militants s'engagent dans cette action du 1^{er} au 15 décembre, pour diffuser et diffuser encore, pour convaincre qu'il y a des solutions pour sortir de cette crise dont ni les salariés, les chômeurs, les précaires, les jeunes et les retraités ne sont en aucune façon responsables.

Les liens internet indispensables

<http://www.cfdt26-07.com>

www.cfdt.fr

www.cfdt-rhone-alpes.com

**Le tract de la page 3 est un tract 4p plié recto-verso.
Il est à commander à l'UD et peut être diffusé au-delà du 15 décembre.**

Le dogme du « toujours moins d'impôts »

La Justice est à l'agonie !

Tous les coups sont permis lorsqu'il s'agit de baisser les coûts du service public : il est envisagé de recruter désormais les Graffières au niveau bac (contre bac+2 actuellement), et de ramener la durée de leur formation de 18 à 12 mois. Une autre façon d'économiser, une fois encore au détriment de la qualité du service.

D'autre part, dans un article paru le 21 septembre dans *Libération*,

Matthieu Bonduelle, Secrétaire général du Syndicat de la magistrature, s'inquiète des conséquences de la fameuse « révision générale des politiques publiques » : allongement des délais de jugement, explosion de la durée des audiences, peines exécutées tardivement, réduction de l'aide aux victimes, mesures socio-éducatives inefficaces... Il dénonce une justice instrumentalisée au service des plus puissants.

Du 1^{er} octobre 2011, tout salarié qui voudra se défendre aux prud'hommes devra déboursier 35€



Les plus-values réalisées sur un cheval de course ou de sport bénéficient d'un abattement supplémentaire de 15% par année de détention. Le milieu équin bénéficie également d'une exonération de taxe professionnelle et de taxe foncière pour un coût de 4 millions d'€ par an.

- Fiscaliser les revenus du patrimoine autant que ceux du travail
- Créer une tranche d'impôt supplémentaire pour les plus hauts revenus, supprimer certaines niches fiscales...

Voilà de quoi combler les déficits des comptes sociaux, pour le bien de tous !



La crise a bon dos ! Les règles d'or Cfdt

Puisque le gouvernement est sourd aux manifestations, la Cfdt a choisi une autre façon de se faire entendre en s'adressant directement aux salariés sur leur lieu de travail.

C'est une demande des collectifs et adhérents Cfdt du secteur public comme du secteur privé, qui ont voulu privilégier un autre type de mobilisation.

Foin des calculs du nombre de manifestants ou de grévistes, notre priorité est de rappeler la gravité de la situation, et de faire part de nos propositions.

Jamais les inégalités n'ont été aussi fortes, jamais le sentiment d'injustice n'a été aussi prégnant : baisse du pouvoir d'achat, chômage, exclusion, défillement des services publics, ce ne sont que quelques unes des conséquences des politiques conduites actuellement.

Cette crise, qui n'est d'ailleurs pas la nôtre, ne peut servir de seul argument pour justifier l'échec quasi total de la gouvernance politique actuelle.



Dessiner un autre horizon porteur de progrès et de justice sociale : C'EST POSSIBLE !



Téléchargez le document et complétez votre information sur <http://www.cfdt26-07.com>

Le dogme du « travailler plus pour gagner plus »

L'une des clés du redressement de la situation : + de justice fiscale !

La Cfdt a dénoncé, dès leur mise en place, le bouclier fiscal et la loi TEPA (Travail-Emploi-Pouvoir d'achat). Nous voyons aujourd'hui les limites de ce slogan de campagne érigé en programme politique...

Chacun doit payer en proportion de ses revenus, qu'ils proviennent du travail ou du capital. La défiscalisation des heures supplémentaires pour les grandes entreprises est une double aberration économique qui réduit les rentrées fiscales et détruit l'emploi.

Tout allègement de charges pour les entreprises doit être lié à l'obligation d'aboutir à un accord salarial ou à une contrepartie d'embauches.

Sur les quelques 500 niches fiscales recensées en France, l'Inspection des finances en juge 261 inutiles, absurdes ou inefficaces... ce qui représente un poto de plus de 70 milliards d'euros pour les caisses de l'Etat !

« A ballé » pour les jeunes

La Cfdt a signé le dernier volet des accords sur l'emploi des jeunes. Il permet entre autres :

- Un accompagnement dès l'entrée dans l'entreprise : remise d'un livret d'accueil et désignation d'un référent ;
- Le principe d'un tutorat de qualité ;
- L'obligation de mettre en place un tuteur pour tout contrat de professionnalisation. Il s'agit d'une revendication de longue date de la Cfdt.
- La mise en place d'un dispositif exceptionnel de soutien financier pour les jeunes actifs de moins de 26 ans, pour les aider à faire face aux frais matériels, de restauration, de transport, d'équipements professionnels... en mobilisant 40 millions de l'Unedic.

Par ailleurs, la Cfdt se félicite que certaines

L'épidémie de chômage reprend ! Après une année de relative accalmie, le chômage est reparti à la hausse dans toute la région (+1,6%), avec un mauvais point supplémentaire pour la Haute-Savoie, à +3,2% en juillet par rapport au mois précédent. (Source : DIRECCTE Rhône-Alpes)

missions de l'Apac (Association pour l'emploi des cadres) soient ouvertes aux jeunes ayant suivi un cursus universitaire, sans forcément avoir obtenu un diplôme.

Les mesures obtenues depuis janvier dans les quatre accords successifs répondent aux ambitions de la Cfdt d'apporter des solutions concrètes aux jeunes sur les problèmes qu'ils rencontrent sur le marché du travail. En ce sens, plus de 175 millions d'euros sont mobilisés par les partenaires sociaux en direction des jeunes.



Le dogme du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux

Usagers, salariés : tous perdants !

Sous prétexte de le simplifier et de le rendre plus efficace, ce gouvernement n'en finit plus de dégrader le service public. Résultat ? Les augmentations de salaires promises n'arrivent pas et les conditions de travail se sont dégradées, entraînant du même coup une nette diminution de la qualité du service rendu. Que ce soit l'école, la santé, la sécurité... Rien ne va plus ! La Cfdt réclame de longue date que soient redéfinies les missions du service public.



La Santé tombe malade

Notre système de soins est attaqué de toute part, et le pire est à craindre. Entre les postes non pourvus, la dégringolade du nombre de médecins du travail, les dépassements d'honoraires sans limite, et la taxation des mutuelles, on comprend vite qu'il va devenir quasi impossible de se soigner pour un grand nombre de personnes.

L'Education nationale est envoyée au coin

Avec 52 000 postes supprimés en 4 ans, la France est aujourd'hui un des pays qui investit le moins dans son éducation, et donc dans l'avenir ! La rentrée 2011 voit 16 000 nouvelles suppressions de postes, alors même que plus de 60 000 élèves supplémentaires entrent dans le circuit scolaire ! Le gouvernement cherche à tromper l'opinion en affirmant sans cesse que l'on peut « faire plus avec moins ».

La Sécurité se fait flinguer

Il y aura en 2012 une diminution des effectifs « de l'ordre de 3 000 policiers et gendarmes », conformément aux impératifs d'équilibre budgétaire, a déclaré le ministre de l'intérieur. On est loin des coups de gueule et coups de menton des campagnes électorales, où la sécurité était le fer de lance de l'action gouvernementale !

Extrait d'un rapport de l'OCDE : Depuis 1995, de sérieux signes de ralentissement sont observés (...) dans l'investissement financier dans l'enseignement primaire et secondaire. En France, le taux de scolarisation des 15-19 ans est passé de 89 % à 84 % entre 1995 et 2005... Le salaire statofaire des enseignants (...) a également diminué par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE.

Et même si ce ne sont pas des fonctionnaires...

Alors que les médecins du travail étaient au nombre de 6000 en 2006 en France, il n'y en aura plus que 2300 en 2030, soit une baisse de plus de 60 % ! Seulement 47 médecins vont donc débiter une formation de médecin du travail en 2011-2012... (Source : blog.u-ajoussaint.fr) Quant à la taxation des mutuelles, elle aura été multipliée par 20 depuis 2006 !



CFDT, CGT, FSU et Unsa dénoncent les plans d'austérité injustes, dangereux pour l'activité et l'emploi, inefficaces pour réduire la dette.

La France et l'Europe sont confrontées à une crise économique et sociale profonde. Des millions de travailleurs, en France et en Europe, voient leur emploi détruit ou menacé et le niveau de leur protection sociale mis en cause.

Dans ce contexte, après un premier plan de rigueur annoncé en août, le gouvernement vient de décider d'une nouvelle série de mesures d'austérité, en l'absence totale de discussion avec les organisations syndicales.

Ces mesures inéquitables et injustes :

- font porter principalement les efforts sur les salariés et impactent leur pouvoir d'achat ;
- font l'impasse sur le besoin de relance et de soutien à l'activité et à l'emploi et dégradent la qualité des services publics.

Après la taxe sur les complémentaires santé, la poursuite des déremboursements, le gouvernement décide d'augmenter d'un jour la carence en cas d'arrêt maladie. Il s'en prend aux salariés malades, tous assimilés à des fraudeurs. Il rend de plus en plus difficile l'accès aux soins d'une part importante de la population.

Dans le même temps, les efforts demandés aux plus aisés restent symboliques et des niches fiscales inefficaces et injustes sont laissées en l'état.

Ces mesures sont économiquement inefficaces pour réduire l'endettement: elles réduisent l'activité au risque d'une spirale infernale qui mène à la récession.

CFDT, CGT, FSU et Unsa interpellent gouvernement et patronat pour des mesures justes et équitables afin de lutter contre la spéculation, relancer la croissance économique et soutenir l'emploi, assurer des services publics de qualité.

Elles demandent en particulier au gouvernement de :

- mettre fin à la défiscalisation des heures supplémentaires, défavorable à l'emploi, inégalitaire et coûteuse (4 milliards d'euros);
- faire contribuer les hauts revenus par la création d'une tranche supplémentaire d'impôt sur le revenu et supprimer les niches fiscales inefficaces;
- conditionner les aides aux entreprises à leur politique sociale;
- renoncer au doublement de la taxe sur les complémentaires santé;
- abandonner l'instauration des jours de carences supplémentaires.

Les organisations syndicales appellent tous les salariés à agir pour se faire entendre des décideurs (gouvernement, élus, responsables d'entreprise) dans la période du 1^{er} au 15 décembre 2011, en particulier lors du temps fort de rassemblements le 13 décembre.



“La crise n'est pas une fatalité”

Agissons pour des mesures justes et équitables

POUR LA CFDT, IL FAUT



> Lutter contre la spéculation

- Mutualiser une partie des dettes des États européens pour renforcer les pays face aux marchés financiers.
- Interdire les produits financiers exclusivement spéculatifs.
- Stopper les paradis fiscaux.

> Relancer la croissance économique

- Mettre enfin en place un gouvernement de la zone euro pour coordonner les politiques fiscales, économiques et budgétaires.
- Investir aux plans national et européen.

> Réduire les déficits de manière équitable

- Supprimer les niches fiscales contreproductives et qui coûtent cher à l'État.
- Supprimer la défiscalisation des heures supplémentaires qui empêchent la création d'emplois et ne bénéficient pas à l'immense majorité des salariés.
- Modifier les règles de déduction des intérêts d'emprunt des bénéfices imposables des entreprises.
- Faire contribuer les hauts revenus beaucoup plus qu'aujourd'hui par la création d'une tranche supplémentaire d'impôt sur le revenu à 50%.

> Prendre des mesures sociales urgentes

- Pour les jeunes, élargir l'accès au « RSA jeunes » et mettre en place rapidement les mesures négociées par les syndicats et le patronat : accompagnement vers l'emploi, aide au logement.
- Dans les entreprises et territoires en difficulté, promouvoir des dispositifs évitant les licenciements (formation, financement du chômage partiel...).

Au delà de ces mesures urgentes indispensables, il faut des réformes de fond qui prendront plus de temps pour construire un mode de développement équilibré et durable, un monde plus juste et plus solidaire.

Les mesures prises aujourd'hui par le gouvernement face à la crise sont injustes et inefficaces. Pour la CFDT, Il faut réduire les déficits, relancer la croissance par des investissements d'avenir et soutenir ceux qui s'appauvrissent dans cette crise : les chômeurs, les jeunes, les salariés précaires. Il y a urgence à stopper la spirale infernale de cette crise tout en préparant l'avenir.

LA CFDT AGIT



Depuis le début de cette année, en négociant plusieurs accords avec les organisations patronales, nous avons obtenu en particulier des **mesures pour faciliter l'insertion dans l'emploi et l'accès au logement des jeunes**. En négociant avec le gouvernement, nous avons obtenu des **mesures de résorption de la précarité dans les fonctions publiques**.

De nouveaux rendez-vous de négociation sont pris pour 2012, en particulier sur la modernisation du marché du travail et la qualité de la vie au travail. La CFDT a également obtenu qu'organisations syndicales et patronales se réunissent mensuellement pour traiter des **conséquences économiques et sociales de la crise**.

Dans les entreprises, les administrations et les territoires, **la CFDT est présente au quotidien aux côtés des salariés**.

Avec l'intersyndicale (CFDT, CGT, FSU, Unsa), la CFDT a décidé de s'adresser en commun aux salariés pour interpeller gouvernement, élus et patronat dans la période du 1^{er} au 15 décembre 2011 avec un temps fort le 13 décembre (voir au dos).



CFDT, CGT, FSU et Unsa dénoncent les plans d'austérité injustes, dangereux pour l'activité et l'emploi, inefficaces pour réduire la dette.

La France et l'Europe sont confrontées à une crise économique et sociale profonde. Des millions de travailleurs, en France et en Europe, voient leur emploi détruit ou menacé et le niveau de leur protection sociale mis en cause.

Dans ce contexte, après un premier plan de rigueur annoncé en août, le gouvernement vient de décider d'une nouvelle série de mesures d'austérité, en l'absence totale de discussion avec les organisations syndicales.

Ces mesures inéquitables et injustes :

- font porter principalement les efforts sur les salariés et impactent leur pouvoir d'achat ;
- font l'impasse sur le besoin de relance et de soutien à l'activité et à l'emploi et dégradent la qualité des services publics.

Après la taxe sur les complémentaires santé, la poursuite des déremboursements, le gouvernement décide d'augmenter d'un jour la carence en cas d'arrêt maladie. Il s'en prend aux salariés malades, tous assimilés à des fraudeurs. Il rend de plus en plus difficile l'accès aux soins d'une part importante de la population.

Dans le même temps, les efforts demandés aux plus aisés restent symboliques et des niches fiscales inefficaces et injustes sont laissées en l'état.

Ces mesures sont économiquement inefficaces pour réduire l'endettement: elles réduisent l'activité au risque d'une spirale infernale qui mène à la récession.

CFDT, CGT, FSU et Unsa interpellent gouvernement et patronat pour des mesures justes et équitables afin de lutter contre la spéculation, relancer la croissance économique et soutenir l'emploi, assurer des services publics de qualité.

Elles demandent en particulier au gouvernement de :

- mettre fin à la défiscalisation des heures supplémentaires, défavorable à l'emploi, inégalitaire et coûteuse (4 milliards d'euros);
- faire contribuer les hauts revenus par la création d'une tranche supplémentaire d'impôt sur le revenu et supprimer les niches fiscales inefficaces;
- conditionner les aides aux entreprises à leur politique sociale;
- renoncer au doublement de la taxe sur les complémentaires santé;
- abandonner l'instauration des jours de carences supplémentaires.

Les organisations syndicales appellent tous les salariés à agir pour se faire entendre des décideurs (gouvernement, élus, responsables d'entreprise) dans la période du 1^{er} au 15 décembre 2011, en particulier lors du temps fort de rassemblements le 13 décembre.

SYNDICALISME Supplément au n° 3328 du 6 octobre 2011 HEBDO

LES ARGUMENTAIRES

GRÈCE, EURO, DÉFICITS... UNE CRISE QUI NOUS DÉPASSE ?

DANS QUELLE CRISE SOMMES-NOUS ?

La crise que nous vivons est le rebond de celle non résolue de 2008.

+ La crise financière, qui avait démarré en 2007 et connu son paroxysme en 2008 avec la faillite de la banque américaine Lehmann Brothers, s'est peu à peu transformée en crise économique, en crise sociale, puis en crise de la dette.

C'EST UNE CRISE DES DETTES PUBLIQUES.

La dette publique grossit régulièrement en France depuis trente ans. Elle s'est fortement amplifiée ces deux dernières années. Elle coûte très cher à tous les citoyens, prive l'État de moyens d'action et handicape les générations futures.

+ COMMENT LA CRISE FINANCIÈRE S'EST-ELLE TRANSFORMÉE EN CRISE DE LA DETTE ?

Les difficultés, voire les défauts de certaines banques en 2008-2009, ont eu des conséquences pour l'économie réelle. Le manque de financement de l'économie a entraîné quasiment l'arrêt de l'activité dans la quasi-totalité du monde, ce qui a engendré une crise sociale avec une forte montée du chômage.

Pour éviter une récession mondiale durable, les pays développés ont mis en œuvre des plans de relance

de l'économie, en même temps qu'ils soutenaient les banques pour éviter l'aggravation de la crise financière. En France, les banques ont remboursé l'État, mais ces plans de relance ont aggravé l'endettement déjà existant.

En Europe, les critères de l'endettement admis pour être dans la zone euro ne sont plus respectés par la plupart des pays.

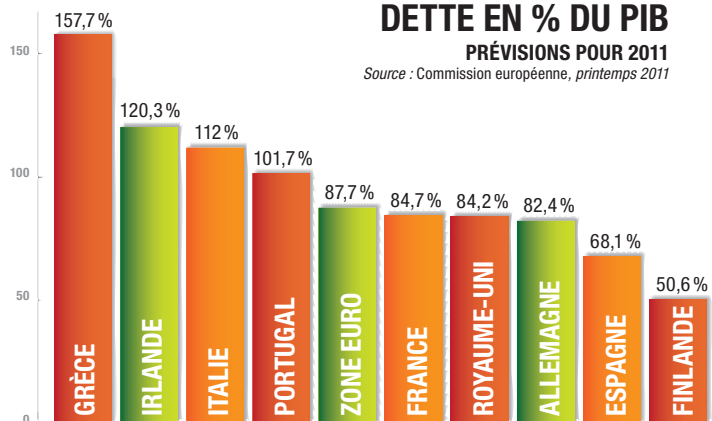
Dès lors les États, dont la France, ont mis en œuvre des plans d'austérité pour résorber leur endettement, provoquant ainsi un ralentissement sévère de l'activité. Cela a aggravé la crise économique et fait plonger les bourses.

Un cercle vicieux s'est déclenché : la crise économique aggrave la crise des dettes en privant les États de recettes fiscales ; la crise des dettes relance la crise financière en mettant les banques en difficulté puisqu'elles ont prêté de l'argent aux États.

DETTE EN % DU PIB

PRÉVISIONS POUR 2011

Source : Commission européenne, printemps 2011



“ La défaillance d'un État européen à l'égard de ceux qui lui ont prêté de l'argent est le problème de l'Europe entière ”

LA DETTE GRECQUE CONCERNE TOUTE L'EUROPE.

Dans la zone euro, du fait de la monnaie commune, les économies nationales sont liées. La défaillance d'un État européen à l'égard de ceux qui lui ont prêté de l'argent, devient le problème de l'Europe entière.

+ Pris individuellement, les pays européens pèsent peu dans la compétition économique internationale face aux pays émergents.

La monnaie commune a permis d'éviter la concurrence entre les pays de la zone euro sur les taux de change et a facilité l'accès aux marchés.

Depuis l'été 2011, l'inquiétude se porte sur la capacité de plusieurs pays européens (Grèce, Italie, Espagne, Irlande...) à faire face au remboursement de leur dette, mais aussi sur la capacité de l'Europe à les soutenir et à enrayer la spéculation.

Bien que tous les pays européens empruntent dans la même monnaie, l'euro, les taux auxquels ils empruntent sur les marchés dépendent de la façon dont ces marchés, avec les agences de notation, jugent leurs performances économiques et donc leur capacité à rembourser leurs dettes.

Ainsi la Grèce, dont l'endettement est déjà considérable, se voit pénalisée par des taux élevés. Tellement élevés qu'à ce jour, elle n'est plus en état de rembourser. Une faillite grecque mettrait peu en difficulté les banques françaises, mais déplacerait la spéculation vers l'Italie, elle aussi très endettée. Compte tenu de ce niveau d'endettement, les banques ne seraient pas en mesure de supporter un défaut de paiement de l'Italie et pourraient faire

faillite. Mais il ne faut pas sombrer dans un excès de pessimisme : l'Italie n'est pas dans une situation de récession comme l'est la Grèce ; elle a les moyens de redresser ses comptes.

+ SORTIR DE LA ZONE EURO EST-CE UNE SOLUTION POUR LA GRÈCE ? NON.

Le rétablissement de la compétitivité de la Grèce ne sera pas résolu par la sortie de l'euro ni par la dévaluation de sa monnaie. Il se fera par la reconstitution de son tissu industriel : ça prendra des années. En attendant, c'est la récession et l'appauvrissement qui attend la Grèce si elle sort de l'euro. D'autant qu'elle devra continuer à rembourser une partie de sa dette en euros, devenue plus chère par rapport à la nouvelle monnaie dévaluée.

+ SORTIR DE LA ZONE EURO EST-CE UNE SOLUTION POUR L'EUROPE ? NON.

Le risque de contagion à d'autres pays existe. Les pays hors zone euro dévalueraient leur monnaie, affaiblissant du même coup le pouvoir d'achat de leurs salariés et de leurs épargnants, sans pouvoir modifier à court terme les fondamentaux de leur économie. La concurrence entre pays reprendrait de plus belle par les taux de change entre monnaies, mais aussi par le coût du travail entraînant un appauvrissement généralisé de l'Europe et des salariés européens.

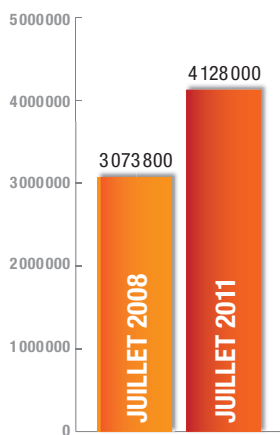
QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SUR NOTRE QUOTIDIEN ?

+ LE CHÔMAGE AUGMENTE.

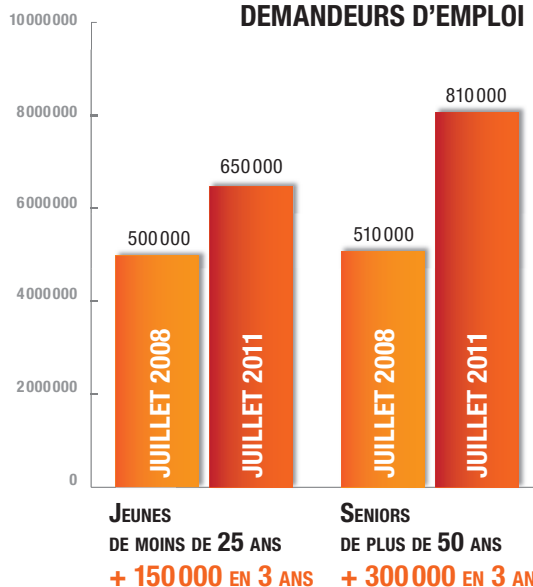
La crise de 2008 a créé un million de chômeurs supplémentaires en France. Ce chômage élevé risque d'augmenter encore.

Le chômage frappe tout particulièrement les jeunes et les seniors.

NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI

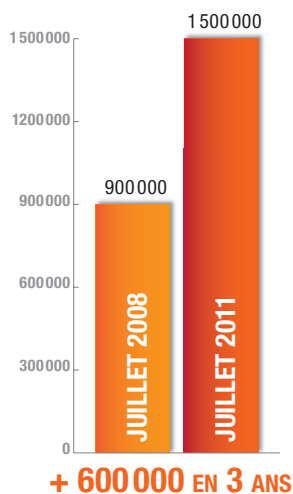


PROGRESSION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI



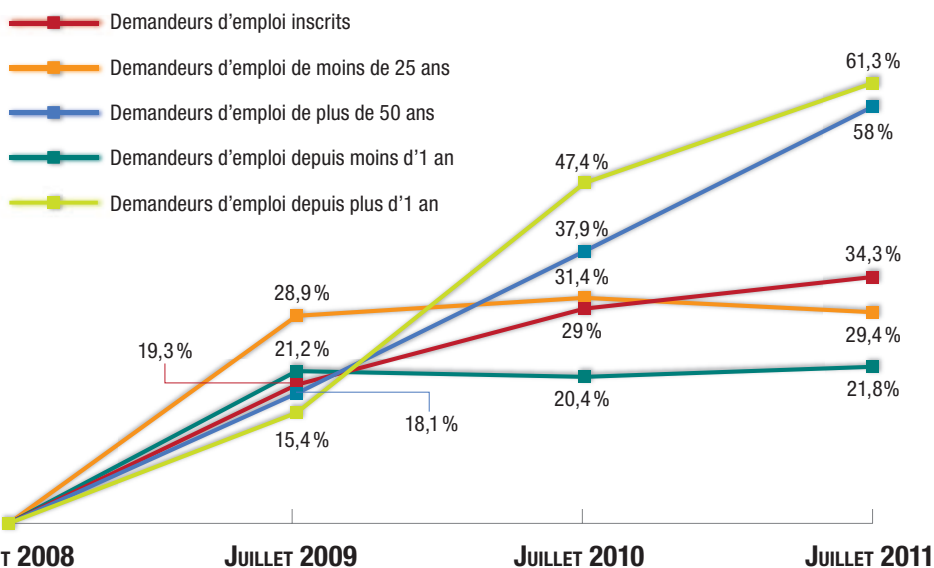
Le chômage de longue durée (plus d'un an) s'étend.

NOMBRE DE CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE



PROGRESSION ANNUELLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN % PAR RAPPORT À JUILLET 2008

Source : Dares et Pôle Emploi



GRÈCE, EURO, DÉFICITS...
UNE CRISE QUI NOUS DÉPASSE ?
LES ARGUMENTAIRES

+ LE RETOUR À L'EMPLOI SE FAIT PAR LA PRÉCARITÉ.

Les contrats à durée déterminée et à temps partiel se développent. Les emplois créés sont aujourd'hui principalement :

- des contrats à durée déterminée : certains inférieurs à un mois ;
- des missions d'intérim : le nombre de missions d'une durée inférieure à la semaine explose.

La cohésion sociale est menacée.

Les plus fragiles d'entre nous sont les premiers touchés. Tous les salariés s'interrogent sur l'avenir de leur emploi, de leur pouvoir d'achat, de leurs protections sociales.

+ CDD, intérimaires... sont les premiers concernés par les suppressions d'emploi. Les salariés les moins qualifiés ont le plus de difficultés à gérer leur reconversion professionnelle. Mais l'inquiétude est générale. Avec les réformes désordonnées et inéquitables de la fiscalité, avec les discours anxiogènes sur l'avenir de la protection sociale laissant entendre que

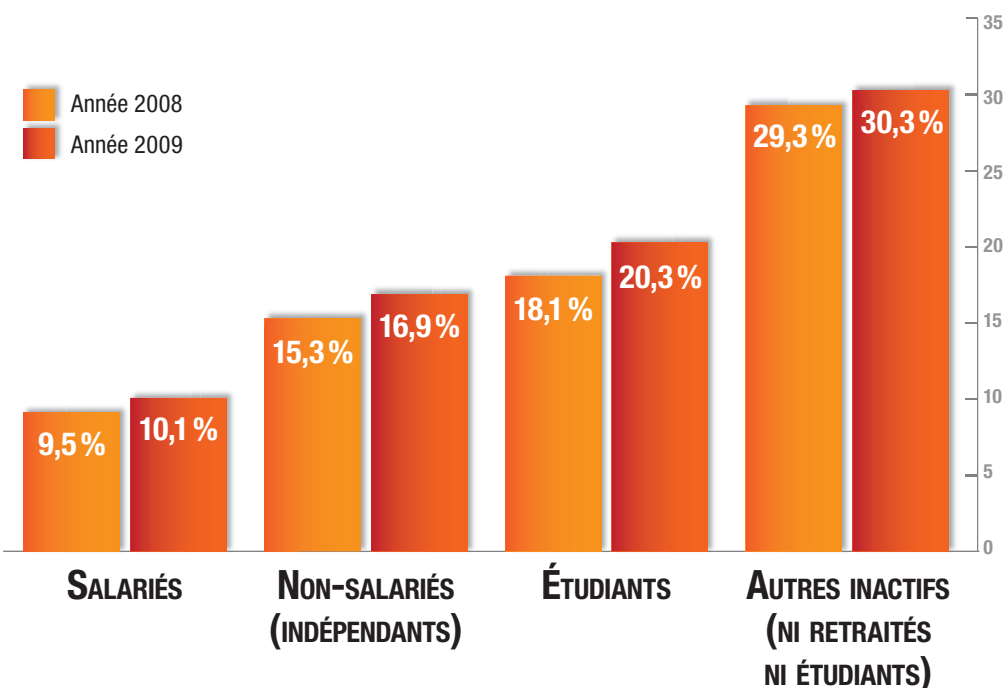
le pays n'aurait plus les moyens de financer la Sécurité sociale, la retraite, la dépendance..., les classes moyennes s'interrogent sur l'avenir de leur emploi et leur pouvoir d'achat.

+ La pauvreté augmente.

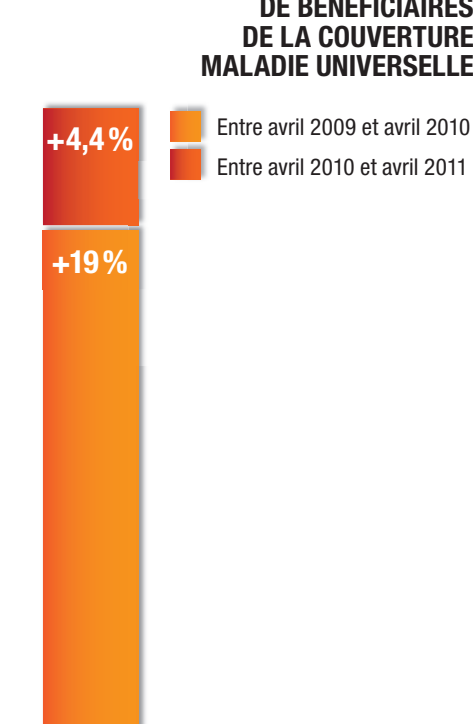
La dernière enquête de l'Insee, sortie fin août 2011, le montre (chiffres pour l'année 2009).

- 8,2 millions de personnes, soit 13,5% de la population, gagnent moins de 954€ par mois, c'est-à-dire moins que le seuil de pauvreté égal à 60% du salaire médian (0,5 point de plus qu'en 2008). La moitié vit avec moins de 773€ qui est le niveau de vie médian des personnes pauvres.
- 2,8 millions de personnes, soit 10,1% des actifs ayant au moins 18 ans, sont pauvres (0,6 point de plus qu'en 2008).
- 1,8 millions de foyers bénéficient du « RSA socle » (+ 6% entre 2009 et 2010).
- 446 000 personnes bénéficient du « RSA activité » (d'environ 170€).
- 7 000 jeunes bénéficient du « RSA jeunes ».

PROGRESSION DU TAUX DE PAUVRETÉ ENTRE 2008 ET 2009



PROGRESSION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE



+ Les inégalités s'accroissent.

Ces dernières décennies, les inégalités se sont creusées touchant principalement les deux extrémités de l'éventail social :

- les personnes en grande pauvreté qui ont du mal à en sortir et parfois n'accèdent plus aux mesures censées les aider (par exemple, les centres d'hé-

bergement d'urgence pour SDF, dont le problème n'est pas le nombre mais l'accessibilité) ;

- les 1% voire 0,1% ou 0,01% des personnes aux revenus les plus élevés (cf. les travaux de Camille Landais) : joueurs de foot, patrons du CAC 40, traders...

	Nbre d'adultes	Patrimoine moyen par adulte	Part dans le patrimoine total	Revenu mensuel par adulte	Part dans le revenu total
Population totale	50 millions	182 000 €	100 %	2 800 €	100 %
Classes populaires (les 50% plus pauvres)	25 millions	14 000 €	4 %	1 500 €	27 %
Classes moyennes (les 40% du milieu)	20 millions	154 000 €	34 %	3 000 €	42 %
Classes aisées (les 10% plus riches)	5 millions	1 128 000 €	62 %	8 600 €	31 %
dont classes très aisées (1%)	0,5 million	4 368 000 €	24 %	30 300 €	11 %

Source : Picketty et Alii.

Une des transformations les plus profondes est certainement le creusement des inégalités par classe d'âge. Il y a quelques années, la pauvreté était massive chez les personnes âgées. Aujourd'hui, on ob-

serve un revenu disponible quasiment égal chez les inactifs et chez les actifs. Alors que le revenu moyen des jeunes a quasi-stagné.

Enfin, le temps partiel subi se développe.

REVENU DISPONIBLE MOYEN PAR MÉNAGE ET PAR ÂGE

	18-24 ans	25-34 ans	55-64 ans	65-74 ans
1996	17 060 €	27 370 €	30 920 €	25 580 €
2008	18 230 €	30 440 €	37 770 €	30 950 €
Écart en euros	1 170 €	3 070 €	6 850 €	5 370 €
Écart en %	+6,9%	+11,2%	+22,2%	+21 %

Source : Insee.

LES RÉPONSES APPORTÉES SONT-ELLES À LA HAUTEUR ? NON.

+ Depuis le début de la crise, l'Europe a mis en place des dispositifs de soutien aux pays les plus endettés (Fonds européen de stabilité financière), des règles plus contraignantes pour la finance, un début de gouvernance économique (le Semestre européen). Cependant, il manque cruellement un plan de relance de l'économie et un renforcement du socle social.

Le gouvernement français agit dans le sens de cette consolidation européenne, sans toutefois toujours prendre les bonnes méthodes.

Mais au niveau national, le plan de réduction des déficits décidé en août ne règle rien à long terme et perpétue les inégalités.

- **Le gouvernement taxe les complémentaires santé à hauteur de 1,1 milliard**, ce qui impacte tous les ménages, même les plus modestes.

+ Il baisse les indemnités journalières de 50% du brut à 60% du net, soit une baisse de plus de 30 euros par mois pour un salarié au Smic.

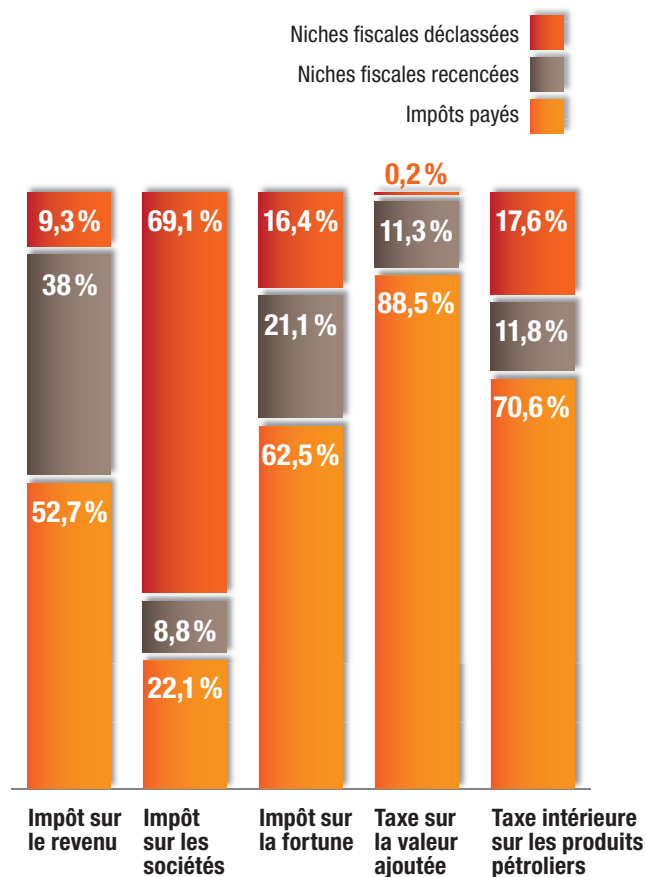
- **Il ne fait contribuer les hauts revenus à l'effort demandé que symboliquement** : la taxe exceptionnelle en 2012 sur les hauts revenus (3% d'imposition au-delà de 500 000 euros par part fiscale) ne rapportera que 200 millions d'euros, montant dérisoire au regard de l'effort global nécessaire.
- **Il laisse en place des niches fiscales coûteuses et inefficaces**. Le coût global des niches fiscales avoisinerait 145 milliards d'euros.
- **Il met à mal le service public.**

+ La gestion arithmétique des effectifs désorganise les services et ne permet pas d'atteindre l'objectif de maîtrise des coûts.

De surcroît, cela impacte les missions de service au public et rejaillit sur les usagers.

LES NICHES FISCALES

Source : Alternatives économiques, septembre 2011



“ Il y a des marges de manœuvre pour améliorer les recettes de l'État en remettant à plat les niches fiscales ”

Y-A-T-IL DES SOLUTIONS ? OUI.

La crise n'est pas une fatalité. Les dirigeants français et européens doivent prendre des décisions énergiques, efficaces et justes. Il faut tout à la fois réduire les déficits, relancer la croissance par des investissements d'avenir et soutenir ceux qui s'appauvrissent dans cette crise : les chômeurs, les jeunes, les salariés précaires. Bref, il y a urgence à stopper la spirale infernale de cette crise tout en préparant l'avenir.

Pour la CFDT, il faut :

LUTTER CONTRE LA SPÉCULATION ET RELANCER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

- **Mutualiser une partie des dettes des États européens** pour renforcer les pays face aux marchés financiers.

+ La stabilité et la consolidation de la monnaie unique est impérative. La CFDT propose d'émettre des obligations européennes (ou *euro-bonds*), qui auraient un triple effet :

- > arrêter la spéculation contre les États de la zone euro ;
- > permettre à tous les pays de la zone euro de se financer à un coût plus bas ;
- > lancer des plans d'investissement européens pour relancer la croissance : projets en matière d'infrastructure, d'efficacité énergétique, de développement durable, de nouvelles technologies...

- **Interdire les produits financiers exclusivement spéculatifs.**

+ De nombreuses techniques financières (titrisation ; CDS ou *credit default swap*, sorte d'assurance par laquelle un établissement financier se protège du risque de défaut de paiement d'un crédit en payant une prime...) initialement prévues pour financer l'économie réelle (particuliers et entreprises) ont été détournées et utilisées à de la pure spéculation : il faut les réglementer. D'autres techniques (*flash trading*) ne servent que la spéculation : il faut les interdire.

- **Stopper les paradis fiscaux.**
- **Mettre enfin en place un gouvernement de la zone euro** pour coordonner les politiques fiscales, économiques et budgétaires.

- **Investir aux plans national et européen** (voir plus haut les *euro-bonds*).

RÉDUIRE LES DÉFICITS DE MANIÈRE ÉQUITABLE

- **Supprimer les niches fiscales contreproductives et qui coûtent cher à l'État.**

+ Il n'est pas possible d'éliminer toutes les niches fiscales d'un trait de plume, car elles ont un impact non négligeable sur l'économie et sont parfois utiles. Cependant, cet impact n'est pas toujours bien évalué ; elles produisent des effets d'aubaine voire des effets anti-redistributifs. Il faut donc en supprimer, en modifier ou en conditionner d'autres. En tout état de cause, il y a des marges de manœuvre pour améliorer les recettes de l'État en remettant à plat ces niches.

- **Supprimer les exonérations sur les heures supplémentaires** (3 milliards d'euros) qui empêchent la création d'emplois et ne bénéficient pas à l'immense majorité des salariés.
- **Conditionner la baisse de la TVA**, dans la restauration et le bâtiment (au total 8 milliards d'euros), **à des contreparties sociales en particulier sur l'emploi.**

+ Deux des principales niches fiscales concernent des taux réduits de TVA : restauration (3 milliards d'euros) et le bâtiment (5 milliards d'euros). Elles étaient en partie justifiées par le fait qu'elles devaient contribuer à créer des emplois (dans la restauration) ou à blanchir des « emplois au noir » (dans le bâtiment). Or leurs effets sont minimes. Beaucoup d'économistes (dont la Cour des comptes, le Conseil d'analyse économique...) proposent de les supprimer purement et simplement. La CFDT propose de les conditionner à des créations d'emploi effectives.

- **Modifier les règles de déduction des intérêts d'emprunt des bénéficiaires imposables des entreprises** (11 milliards d'euros).

+ Ce qui va dans le sens d'une harmonisation avec la fiscalité des entreprises allemandes. Cela ferait rentrer des recettes fiscales et inciterait les entreprises à investir leurs bénéfices plutôt qu'à les distribuer aux actionnaires en s'endettant parallèlement.

- Faire contribuer les hauts revenus beaucoup plus qu'aujourd'hui par la création d'une tranche supplémentaire d'impôt sur le revenu à 50%.
- **+** À terme, modifier en profondeur la fiscalité pour la rendre plus efficace et plus progressive. Notamment en réformant la fiscalité du patrimoine.
- Pour les jeunes, élargir l'accès au « RSA jeunes » et mettre en place rapidement les mesures négociées par les syndicats et le patronat : accompagnement vers l'emploi, aide au logement.
- Dans les entreprises et les territoires en difficulté, promouvoir des dispositifs évitant les licenciements (formation, financement du chômage partiel...).

PRENDRE DES MESURES SOCIALES URGENTES ET DE PLUS LONG TERME

- **+** Trouver des solutions pour les chômeurs de longue durée. Cela suppose un accompagnement renforcé et la remise en place de l'Allocation équivalent retraite que le gouvernement a supprimée. Il n'est pas temps de baisser les moyens de Pôle Emploi, mais plutôt de chercher à améliorer les conditions d'accompagnement des chômeurs (comme le demande la CFDT dans son livret *Pôle Emploi, malaise des deux côtés du guichet*).
- **+** Réactiver notamment le Fonds d'investissement social obtenu en 2009 pour permettre des dispositifs « Former plutôt que licencier » pour les salariés dont les entreprises sont en difficulté.
- **+** À plus long terme, renforcer le socle social européen, notamment par une garantie salariale nationale dans chaque État de façon à réduire la concurrence sociale.

Coopération européenne, politique industrielle, fiscalité... Nous avons des marges de manœuvre pour rétablir les comptes du pays, relancer l'économie et maintenir un haut niveau de protection sociale. Tout dépend des choix politiques qui sont à faire.

POUR EN SAVOIR +

- Le dossier « L'Europe et la crise de la dette »
<http://www.cfdt.fr/rewrite/article/35407/les-actualites/economie/l-europe-et-la-crise-de-la-dette.htm?idRubrique=6874>
- Le dossier « Austérité en Europe »
<http://www.etuc.org/r/1612>
- L'argumentaire « L'euro, un projet d'avenir »
<http://www.cfdt.fr/rewrite/article/33977/boite-a-outils/argumentaires/argumentaire---l-euro--un-projet-d-avenir.htm>
- L'argumentaire « Crise financière »
<http://www.cfdt.fr/rewrite/article/16576/boite-a-outils/argumentaires/argumentaire--crise-financiere.htm?idRubrique=7948>



LES ARGUMENTAIRES sur cfdt.fr

La version électronique de ce document est téléchargeable depuis le site www.cfdt.fr dans la rubrique Boîte à outils / Argumentaires.